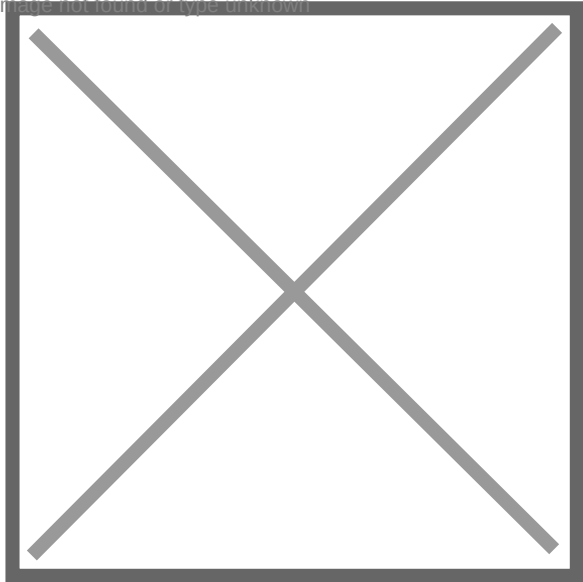


Image not found or type unknown



Licenciement pour un intermittent

Par **andreoli**, le **13/09/2009** à **11:25**

Bonjour,
je suis intermittent du spectacle musicien accordéoniste dans un club tous les samedis depuis 2001 mon employeur vient de m'annoncer du jour au lendemain qu'il arrêterait la partie accordéon le samedi. Or je suis déclaré je voudrais donc savoir si mon employeur me doit un préavis et des indemnités. merci de me répondre